



Commune de RENDEUX



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

Le demandeur est Monsieur Peter VAN SOOM demeurant Doggenhoutstraat 41 bte B à 2520 Ranst.

Le terrain concerné est situé Rue de Dochamps, s/n à 6987 Rendeux et cadastré division 4, section A, n° 261P.

Le projet de **Construction d'une maison unifamiliale** présente les caractéristiques suivantes :

- **Le projet vise la construction d'une habitation unifamiliale.**
- **Le bien concerné est visé à la carte archéologique.**
- **Une enquête publique est organisée en application des articles D.IV.40 4ème alinéa, R.IV.40-1 §1er 6 et D.VIII.7 et suivants du CoDT.**
- **L'article D.IV.40 du Code prévoit en effet que "Une enquête publique est requise pour toute demande de permis {...} relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien {...} visé à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX

- Les jours ouvrables de 09h00 à 12h00;
- Le jeudi jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de :

- Monsieur François COLLIGNON, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (téléphone : 084/370.171 - mail : francois.collignon@rendeux.be)
- Monsieur Christian ANTOINE (téléphone : 084/370.170 - mail : christian.antoine@rendeux.be)

L'enquête publique est ouverte le 17 septembre 2019 et clôturée le 1^{er} octobre 2019.

Les réclamations et observations écrites

- sont à adresser au Collège Communal :
 - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX
 - par télécopie au numéro 084/477.777
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@rendeux.be
- ou sont remises au service urbanisme dont le bureau se trouve rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés. Ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique VAN SOOM - URB036-19**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur François COLLIGNON, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (téléphone : 084/370.171 - mail : francois.collignon@rendeux.be) ou de Monsieur Christian ANTOINE (téléphone : 084/370.170 - mail : christian.antoine@rendeux.be) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 1^{er} octobre 2019 de 9:00 à 11:00 à l'adresse suivante : Administration communale, rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur François COLLIGNON dont le bureau se trouve rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.

Namur, le 22 décembre 2016.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Aéroports et du Bien-être animal,
C. DI ANTONIO